Dufourmantelle.

La Crise religieuse en Suisse.

La Suisse, depuis l'affaire du Sonderbund, a joui d'une assez grande tranquillité, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. Nous laisserons de côté ce qui se rapporte à l'extérieur et, quant à l'intérieur, nous ne nous occuperons que de ce qui a trait à la question religieuse, qui agite maintenant ce pays.

Malgré cette tranquillité, plutôt apparente que réelle, on sentait bien que les esprits n'étaient pas complètement apaisés et qu'il n'était pas facile de réconcilier deux partis si profondément divisés. Cependant on pouvait croire que la discussion ne sortirait jamais du domaine de la spéculation et que l'on n'en viendrait jamais à des actes de violence toujours

regrettables quelque justes que paraissent les griefs de l'agresseur.

Mais le feu qui couvait depuis longtemps s'est brusquement rallumé, ~~et~~ la lutte vient de recommencer entre protestants et catholiques.

Un voyage en Suisse offre donc en ce moment un très grand intérêt. Car, quoique puissent dire certains hommes politiques, les questions religieuses sont de toutes les questions les plus importantes.

Une étude sur la crise qui vient d'éclater ne peut être menée à bonne fin que par un voyage en ce pays. C'est en se mêlant aux populations catholiques et protestantes, c'est en les entendant exposer elles-mêmes leurs griefs, qu'on peut se bien pénétrer de la question et exposer ensuite son jugement d'une manière sure et impartiale.

Il me paraît très difficile d'exprimer son avis, de discuter sur ce sujet et enfin de se prononcer. A qui en effet donner raison? A l'Ultramontanisme, qui veut tout envahir sans faire aucune concession à l'état moderne? Au protestantisme, qui dans ce pays s'est toujours montré l'ennemi implacable et souvent injuste et cruel de ses ennemis religieux?

Dans ce voyage on pourrait en outre se livrer à une étude d'ethnographie, c'est à dire se demander quelle a été l'influence de la race dans cette lutte religieuse etc.

Quant à l'itinéraire je crois qu'il serait préférable de ne ~~se mêler~~ visiter les ~~aux~~ cantons catholiques qu'après avoir bien étudié la question au point de vue protestant, ou vice-versa……

25 Juillet 74. à Dufourmantelle

Monsieur

~~Par une lettre adressée à l'École [illegible]~~
~~La lettre que vous avez adressée au Directeur de l'École~~

Vous avez adressé à Mr le Directeur de l'École une lettre où vous exposez les raisons qui vous empêchent de profiter cette année de la Bourse de voyage que vous avez obtenue et où vous demandez s'il serait possible de reporter la Bourse et le voyage à l'année prochaine.

Le Conseil a décidé qu'il y avait lieu de vous accorder l'ajournement ~~[illegible]~~ que vous sollicitez. Il y met toutefois une condition : c'est que vous passerez au mois de Juin 1875 ~~prochain~~ un examen permettant de constater que vous n'avez pas cessé de travailler et que vous êtes en état de faire utilement le voyage pour lequel la Bourse est décernée. Cet examen se trouvera ~~[illegible]~~ ne faire qu'un pour vous avec l'examen final de 2e année de la section diplomatique. Vous n'aurez donc pas à concourir de nouveau ; vous aurez simplement à ~~[illegible]~~ justifier de votre capacité et de vos progrès. À cette condition, la Bourse, ~~[illegible]~~ vous sera délivrée le 1er Juillet 1875, comme elle vous l'aurait été le 1er Juillet de cette année. —

Le jury a décidé que la bourse de voyage serait décernée à M. Dufourmantelle sous la réserve suivante : Le projet d'étude présenté par M. Duf. paraissant insuffisant, M. Duf sera invité à en conférer avec les professeurs de l'école.

16 Juin 1874.

Le Président du Jury

E. Boutmy